

CREUTZWALD - RENCONTRE AVEC LE NOUVEAU DIRECTEUR DE L'IME LES GENÊTS

Lahlou Ihaddadene : «Faire du lien »

Rencontre avec le nouveau directeur de l'IME Les Genêts de Creutzwald , Lahlou Ihaddadene. Son objectif : apporter du lien entre les familles et les adolescents.



Le nouveau directeur de l'IME Lahlou Ihaddadene a grandi dans le monde du handicap. Photo RL

Comment de dessinateur industriel êtes vous venu à directeur de l'IME Les genêts ?

« Je suis issu d'une famille nombreuse. Mon père était mineur de fond à Merlebach. Au lycée j'ai opté pour une filière industrielle et fait des études de dessinateur industriel. Mais je n'étais pas à l'aise dans ce métier. Un jour j'ai rencontré un éducateur spécialisé. J'ai trouvé ma voie. »

Quel a été votre cursus ?

« Durant 9 ans , j'ai été éducateur de rue dans des quartiers difficiles. Puis j'ai repris mes études à l'Estes de Strasbourg pour être éducateur spécialisé. J'ai ensuite dirigé un centre éducatif renforcé à Pommérieux qui accueille des mineurs délinquants. J'ai repris mes études, passé un master 1 en développement social et un master 2 en sociologie ».

Dans quel genre de centres spécialisés avez-vous exercé ?

«Diplômé, j'ai pris la direction du Sesame de Boulay que j'ai entièrement restructuré. Quatre ans plus tard, j'ai dirigé le centre éducatif fermé de Sainte-Ménéhould qui a en charge des mineurs(es) délinquant multirécidiviste avec une spécificité la prise en charge des jeunes filles radicalisées.

Retour sur les bancs de l'université pour un diplôme Laïcité, religions et inclusions sociales. Après 24 ans dans le monde de la protection de l'enfance, j'ai voulu explorer un autre monde, celui du handicap ».

Quels sont vos projets comme directeur de l'IME Les Genêts ?

« J'ai grandi dans ce monde. Mon frère est malentendant et ma sœur déficiente intellectuelle. Je comprends les difficultés des familles et leurs combats. Par mon vécu, ma plus-value, j'espère les aider à sortir des conventions habituelles, du regard classique sur les personnes handicapées et apporter des liens entre les familles et les adolescents ».

Ouverture vers l'extérieur

« Il ne faut pas voir l'enfant que par son handicap. Ils peuvent très bien faire diverses activités extérieures. Un programme est déjà en place comme participer à une chorale avec des collégiens et des lycéens, faire de la danse, initier aux premiers secours, s'occuper d'animaux, faire des activités sportives comme le football, la natation... Il ne doit pas y avoir de limites ».